

4. Calice fructifère, de grandeur naturelle.
5. Le même, coupé longitudinalement pour montrer la capsule.
6. Graine fortement grossie.

M. Bescherelle fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LES MOUSSES DE L'HERBIER DE M. H. DE LA PERRAUDIÈRE,

par M. Émile BESCHERELLE.

Dans la séance du 27 décembre 1861, M. Cosson vous a retracé, Messieurs, avec une parole plus autorisée que la mienne, la vie active et la fin prématurée de notre regretté confrère M. Henri de la Perraudière. Je n'ai donc pas la prétention de venir ici vous faire son éloge. Ma tâche est plus modeste, et je vous demanderai seulement la permission de faire avec vous une rapide excursion dans la partie de son herbier qui renferme les Mousses, laissant à de plus savants le soin d'en explorer les autres parties.

Les Mousses de l'herbier de H. de la Perraudière peuvent être divisées en quatre séries distinctes :

La première comprenant les Mousses des Canaries ;

La deuxième, les Mousses récoltées dans quelques-unes des sessions départementales tenues par la Société, notamment à Montpellier, en 1857, et à Grenoble, en 1860 ;

La troisième renfermant les Mousses provenant de collections particulières ;

La quatrième enfin contenant les Mousses recueillies dans les environs d'Angers.

I. *Mousses des Canaries*. — Cette série renferme un grand nombre d'espèces communes appartenant à la flore méditerranéenne de l'Europe ; quelques-unes seulement sont spéciales aux Canaries : ce sont, parmi ces dernières :

Glyphocarpus Webbii Mont.
Leptodon longisetus Mont.

Neckera intermedia Brid.
Astrodontium canariense Schwgr.

Trois autres espèces sont nouvelles : *Trichostomum barbuloïdes* Sch., *Ptychomitrium Teneriffæ* Sch. et un *Hypnum* que M. Schimper a dédié à H. de la Perraudière sous le nom d'*Eurhynchium Perraldieri*.

Les espèces de la flore méditerranéenne sont :

Fissidens serrulatus Brid.
Campylopus polytrichoides De Not.
Trichostomum mutabile Br. et Sch.
Bryum canariense Brid.
Bartramia stricta Brid.

Philonotis rigida Brid.
Homalothecium sericeum var. attenuatum.
Eurhynchium strigosum Br. et Sch. var. majus.

Un grand nombre d'autres espèces ont été rapportées des Canaries, mais elles sont presque toutes vulgaires, même aux environs de Paris. Je ne les cite que pour donner une idée générale de la végétation muscinale de Ténériffe ; ce sont :

Dicranum scoparium Hedw. (stérile).	Mnium undulatum Hedw. (stérile).
— flagellare Hedw.	Philonotis fontana Brid. (stérile).
Pottia truncata Br. et Sch.	Pogonatum nanum Pal. Beauv.
— minutula Br. et Sch. var. γ conica	— aloides Pal. Beauv.
Trichostomum convolutum Brid.	Polytrichum juniperinum Hedw.
Barbula muralis Hedw.	— piliferum Schreb. (stérile).
Grimmia trichophylla Grev.	Antitrichia curtipendula Brid.
— leucophæa Grev.	Pterogonium gracile Sw.
Rhacomitrium lanuginosum Brid. (stérile),	Homalothecium sericeum Br. et Sch.
dernière végétation du pic de Teyde,	Scleropodium illecebrum Schwgr. (grande
3200 mètres.	forme).
Funaria hygrometrica Hedw.	Eurhynchium striatum Sch. var. meridionale.
Bryum atro-purpureum Br. et Sch.	Hypnum cupressiforme L. var. robustum.
Bryum alpinum L. (stérile).	
— capillare L. var. minus.	

II. *Mousses des Alpes et de Montpellier.* — Cette série comprend les Mousses récoltées dans les Alpes du Dauphiné, de la Grande-Chartreuse, du Viso ; elle n'offre rien de particulier ; ce sont des espèces qu'on rencontre fréquemment dans la région montagneuse et subalpine ; parmi elles, je citerai :

Weisia crispula Hedw.	Bartramia ithyphylla Brid.
Distichium capillaceum Br. et Sch.	Philonotis fontana Brid.
Barbula tortuosa Web. et Mohr.	Timmia megapolitana Hedw.
Leptobryum piriforme Sch.	Buxbaumia indusiata Brid.
Webera cruda Sch.	Hypnum Halleri L. fil.
Bryum pallescens Schwgr.	— commutatum Hedw. var. alpestre.

Les Mousses recueillies à Montpellier ne sont pas nombreuses ; on y remarque des échantillons de *Cinclidotus aquaticus* Br. et Sch., et de *Trichostomum flavo-virens* Bruch, en très-bel état de fructification, récoltés, les premiers, à Saint-Guilhem, les autres sur les dunes de Palavas, ainsi que le *Bryum torquescens* Br. et Sch. et l'*Eurhynchium circinatum* Sch. (stérile).

III. *Mousses diverses.* — La troisième série renferme une collection de Mousses récoltées à Saint-Avold, à Metz et à Bitche (Moselle), qui comprend, indépendamment des espèces vulgaires :

Leptobryum piriforme Sch.	Pogonatum urnigerum Sch.
Mnium punctatum Hedw.	Neckera crispa Hedw. (bien fructifié).
Meesia longiseta Hedw. (en très-bel état).	Anomodon attenuatus Hartm. (stérile).
— uliginosa Hedw.	Plagiothecium undulatum Br. et Sch.

Le premier récolté à Saint-Avold, les autres dans les environs de Metz.

Cette série comprend, en outre, quelques Mousses publiées par M. Billot

dans les *exsiccata* de la *Flore de France et d'Allemagne*, et sur lesquelles je ne crois pas devoir insister.

IV. *Mousses de l'Anjou*. — La série la plus importante de l'herbier de H. de la Perraudière est certainement celle qui renferme les récoltes faites aux environs d'Angers. Elle peut servir de base à un travail général sur la flore muscinale du département de Maine-et-Loire, et ce travail, que le docteur Guépin aurait pu entreprendre avec le concours de plusieurs amateurs, est encore à faire. Ce département, dont la constitution géologique présente une grande variété de terrains et de roches, tels que granites, schistes, grès et calcaires, aurait dû fournir d'amples récoltes aux bryologues du pays : les alluvions de la Loire et de la Maine sont très-favorables à la végétation de certaines espèces, et l'on est étonné de ne pas trouver dans l'herbier de La Perraudière les Mousses qui, d'habitude, aiment à croître dans ces terrains. Mais notre regretté confrère n'avait pas, dans le docteur Guépin, le guide nécessaire pour scruter avec succès le champ d'exploration si varié qu'il avait sous les yeux. Ce dernier connaissait peu la bryologie, et il se trouvait souvent bien embarrassé pour nommer les Mousses que son jeune ami lui soumettait. On remarque, en effet, sur les étiquettes de l'herbier, les hésitations du docteur : le *Scleropodium illecebrum* était regardé par lui comme une des mille formes de l'*Hypnum purum* ; le *Ceratodon purpureus*, l'*Hypnum cupressiforme* et tant d'autres, devenaient, suivant leurs formes, des espèces qui n'avaient avec eux aucun rapport. Aussi tout était-il à revoir dans cette partie de l'herbier, et je crois être arrivé à y mettre un peu d'ordre. Je ne citerai pas toutes les espèces que renferme cette série : ce serait reproduire le catalogue que notre estimable confrère, M. Le Dien, a publié dans notre *Bulletin* (t. V, p. 744). La liste complète des Mousses des environs d'Angers trouvera mieux sa place dans le bulletin d'une des Sociétés scientifiques du département de Maine-et-Loire, et il appartiendra plus particulièrement aux botanistes du pays de la compléter en s'aidant, soit de l'herbier de M. Guépin, soit du concours des bryologues du département, qui paraissent animés d'un grand zèle, et parmi lesquels je citerai M. l'abbé Lelièvre et M. Trouillard, de Saumur, ainsi que M. l'abbé Ravain, du séminaire de Combrée.

Quant aux Mousses qui m'ont paru intéressantes au point de vue de leur distribution géographique en France, on remarque les espèces suivantes, dont quelques-unes atteignent, à Angers, leur limite septentrionale, ce sont :

Phascum rectum Sw. — Angers, champs.

Gymnostomum rostellatum Sch. — La Chenurie (champs) près Rosseau, canton de Brain sur l'Authion.

Barbula cuneifolia Brid. — Barré.

Cinclidotus fontinaloides Pal. Beauv. — Angers, étang Saint-Nicolas.

— *riparius* Br. et Sch. — Écluse de Grez-Neuville.

Grimmia orbicularis Br. et Sch. — Saint-Léonard.

— *leucophæa* Greville. — Garenne Saint-Nicolas, Saint-Léonard, schistes d'Angers.

- Grimmia montana* Hompe. — Angers, Saint-Nicolas.
Coscinodon pulvinatus Spreng. — Schistes d'Angers et Barré.
Orthotrichum Sturmii Hoppe et Hornsch. — Schistes d'Angers.
Webera Tozeri Sch. — La Chenurie.
Bryum marginatum Br. et Sch. — Près d'Angers.
Bartramia stricta Brid. — Coteau de Barré, commune de Beaulieu.
Philonotis fontana Brid. (stérile). — La Chenurie.
Scleropodium caespitosum Sch. — Talus d'un bois, près Verrières, environs d'Angers.
 — *illecebrum* Sch. — Angers.
Hypnum cordifolium Hedw. (stérile). — Garenne Saint-Nicolas.

Ici se termine l'examen que j'ai fait de l'herbier de H. de la Perraudière. Chargé par notre honorable confrère, M. Cosson, de distribuer ces Mousses aux personnes qui s'occupent de bryologie française, j'en ai préparé plusieurs petites collections que j'ai fait remettre à plusieurs botanistes du département de Maine-et-Loire, et j'ai l'honneur d'en déposer un exemplaire complet sur le bureau, pour l'herbier de la Société, et un autre destiné au Musée d'Angers. Si quelques amateurs de Mousses désiraient avoir une de ces collections, ils n'auraient qu'à m'en adresser la demande (1); je me ferais un véritable plaisir de leur en offrir un exemplaire, trop heureux de contribuer à répandre le goût de la bryologie et de perpétuer le souvenir d'un confrère que la mort est venue trop tôt ravir à la science et à l'affection de ses nombreux amis.

M. Cosson présente les observations suivantes :

La communication de M. Bescherelle me fournit l'occasion de rappeler l'importance et la richesse de l'herbier de Henri de la Perraudière, que sa famille a offert à la Société botanique, et qui ne se compose pas seulement des récoltes personnelles faites par mon regrettable et excellent ami dans diverses parties de la France, spécialement aux environs d'Angers, dans l'Ardèche, et aux sessions départementales annuelles de la Société, auxquelles il a toujours assisté et apporté un concours aussi dévoué qu'actif et intelligent. L'herbier de H. de la Perraudière comprend en outre la série complète des espèces recueillies en Algérie dans les quatre voyages qu'il a faits avec moi dans les régions le moins connues au point de vue botanique de cette riche contrée, ainsi que les espèces observées ou découvertes par lui aux Canaries dans l'intéressant voyage qu'il y a fait avec M. Bourgeau en 1855.

Cet herbier renferme de plus la collection publiée par C. Billot sous le titre de *Flora Galliae et Germaniae exsiccata*, les plantes des environs de Tanger et du midi de l'Espagne recueillies par Salzmann, les plantes des Alpes et du nord de l'Italie de Huguenin, les importantes séries de plantes d'Espagne, de Portugal, des Canaries, d'Asie-Mineure, etc., publiées par

(1) M. Bescherelle, rue du Cherche-Midi, 55, à Paris.

M. E. Bourgeau, les collections d'Algérie et d'Asie-Mineure de M. Balansa, la collection de Tunisie de M. Kralik, les plantes des Pyrénées de M. Philippe, la collection de plantes d'Algérie publiée par M. Choulette sous le nom de *Fragmenta floræ algeriensis exsiccata* (1), etc.

Parmi les collections que H. de la Perraudière avait reçues de ses nombreux correspondants, doivent surtout être citées celles qui lui avaient été offertes par MM. Boissier, Boreau, Grisebach, Lenormand, A. Letourneux, Kralik, Schimper, Engelmann, etc.; et celles qu'il avait pu prendre dans mes doubles, qui ont toujours été mis à sa disposition.

M. Duchartre donne lecture de la note suivante de M. Meissner sur la famille des Lauracées, dont ce botaniste vient de publier la monographie dans le dernier volume paru du *Prodromus* (tomi quindecimi sectio prior):

NOTE SUR LES LAURACÉES, par M. MEISSNER.

Sous le titre de *Lauracées*, je ne comprends pas seulement la famille des *Laurinées*, telle qu'elle a été adoptée depuis Jussieu par presque tous les auteurs, mais encore le genre *Cassytha*, dont plusieurs ont fait une famille distincte, et les *Gyrocarpées* (ou *Illigérées* de Blume) qui, jusqu'ici, ont été universellement considérées comme un ordre voisin, mais très-distinct des Laurinées. Quant au genre *Cassytha*, qui ne diffère des Laurinées propres que par son port cuscutiforme, sa vie parasitique et l'absence totale de vraies feuilles, il m'a paru plus naturel de le joindre, mais comme sous-ordre particulier, aux Laurinées propres, que de le séparer comme ordre *sui juris*. Quant aux *Gyrocarpées*, qui s'éloignent davantage des Laurinées, non par le port, mais par leur fruit infère et surtout par leur embryon en spirale, il y aurait eu peut-être plus de raison à les laisser séparées comme famille propre. Toutefois, me basant sur cette considération que plusieurs vraies Laurinées ont aussi le fruit adhérent au calice (*Caryodaphne*, *Agathophyllum*), de manière qu'il ne reste plus que la forme de l'embryon qui les éloigne des Laurinées, dont elles partagent tous les autres caractères essentiels, je me suis cru autorisé à les leur joindre aussi, toutefois en en formant un sous-ordre particulier.

Il est, je crois, universellement reconnu que les Laurinées sont une des familles qui présentent le plus de difficultés pour la détermination des genres et des espèces, et, en effet, on les trouve généralement dans les herbiers, ou sans aucun nom, ou avec des noms faux. Ces difficultés sont principalement les suivantes :

(1) Les centuries de cette importante collection, publiées depuis la mort de H. de la Perraudière, ont été généreusement offertes à l'herbier de la Société par M. Choulette.